

C'était la dernière séance....mais le rideau sur le CHSCT n'est peut-être pas encore tombé !

Dans sa déclaration liminaire, FO Finances a rappelé, de manière générale, le contexte très difficile dans lequel travaillent les agents des Finances.

A lire [ICI](#)

Le point sur la situation sanitaire au 20/10/2022

Les cas sont toujours trop nombreux dans les différentes directions, et suivent la courbe nationale (avec une très légère tendance à la baisse cette dernière semaine).

Les consignes de prudence restent inchangées.

Même si la suppression de l'eau chaude est pour nous un non-sens en cas de crise sanitaire.

DUERP-PAP : présentation et avis motivés

Les DUERP et PAP des 3 directions (DDFIP-DOUANE-INSEE) ont chacun été présentés dans les groupes de travail et comités techniques.

Malgré l'expression des agents, et les efforts de l'administration à vouloir régler les problèmes « matériels » quand c'est possible, force est de constater que les directions ne peuvent pas apporter des solutions pour faire face aux risques psychosociaux, liés notamment au manque d'effectif et à la charge de travail. Dans ces conditions, il est bien vain de ne proposer que quelques formations pour résoudre les vrais problèmes.

Les restructurations sont nombreuses, et à un rythme que personne ne peut suivre correctement, y compris les équipes de directions, elles-mêmes impactées par les suppressions d'emplois.

Installation de l'INSEE et du CSRH à l'ancienne gare

Les services de l'INSEE ont emménagé au sein de l'Ancienne gare, ainsi que le CSRH.

Bien que le bâtiment ait été refait à neuf (après 10 ans de travaux et quelques millions d'euros dépensés), des malfaçons bénignes sont constatées. Selon la direction, ces malfaçons sont en cours d'achèvement (prévision début novembre).

Les membres du CHSCT ont demandé à visiter le service CSRH, pour constater sur place leurs conditions d'installation.

Les fiches projets :

Les fiches projets proposées ont été votées au groupe de travail CHSCT du 30/09/2022. En raison des élections professionnelles du mois de décembre prochain, et de la suppression du CHSCT sous cette

forme, le budget a été utilisé dans sa totalité. Les fiches de projets présentées surtout par la Douane et la DDFIP dépassant le budget restant, des choix ont été opérés.

Pour la DDFIP-DOUANE-INSEE

Achat de petits matériels ergonomiques (souris verticales, tapis de souris gel, repose-poignet gel, porte-document) pour un montant de 16 698 €

Pour la DDFIP

Achat de casques téléphoniques pour divers sites : 4 515 €

Achat de sacs de transports PC pour les agents itinérants : 1 556 €

Achat de 3 défibrillateurs : 3 260 €

DOUANE

Achat de stores solaires : 24 517 €

Relamping : 26 713 €

Achat de purificateurs d'air : 732 €

Achat de bouteilles isothermes : 262 €

INSEE

Achat de matériels ergonomiques pour un montant de 1 532 €

Les registres Santé et Sécurité au travail

Les annotations les plus importantes sur les différents registres concernent les conditions de travail au SGC de Sarrebourg (voir point à l'ordre du jour de ce CHSCT).

Les Fiches de signalement

4 fiches de signalement ont été présentées par la DDFIP.

3 d'entre elles concernent des insultes proférées par des usagers mécontents.

Rappelons que les fiches des signalements doivent être établies dès lors que des menaces, insultes voire agressions ont été proférées. Ces menaces ou insultes peuvent être d'origine guichet, téléphone, mél, e-contact.

Chaque fiche de signalement est envoyée au référent de la direction, au médecin de prévention, à l'assistante sociale. Des mesures adaptées sont prises : lettre de mise en garde, signalement au procureur ou plainte.

L'une des fiches de signalement a particulièrement attiré notre attention.

Le maire d'une commune, particulièrement énervé par le rejet d'un mandat par la trésorerie, s'est déplacé et s'en est pris verbalement à l'agent présent (le chef de poste était absent).

FO a souligné le caractère gravissime de cette altercation, particulièrement de la part d'un élu. Le directeur, après avoir eu une conversation avec ce maire, lui a adressé un courrier lui reprochant des « pressions psychologiques » exercées envers l'agent de la trésorerie.

Nous avons réitéré nos craintes quant aux futures restructurations, et aux relations entre les ordonnateurs et les agents qui risquent de se détériorer, et en particulier avec la mise en place de la Responsabilité des Gestionnaires Publics au 1/01/2023. (voir CTL du 13/10/2022).

Les conditions de travail au SGC de Sarrebourg

Depuis plus d'un maintenant, les conditions de travail des agents au SGC de Sarrebourg n'ont cessé de se dégrader, et depuis plus d'un an, FO est à l'écoute de ses agents au quotidien.

Les alertes, retracées dans le registre hygiène et sécurité, avaient été faites sous l'impulsion de l'intersyndicale dès le mois de mars 2021.

En effet, les effets néfastes du NRP à marche forcée, et quoi qu'il en coûte (surtout pour les agents) fait des dégâts, et la création des SGC, et en particulier celui de Sarrebourg, n'a pas été préparée. L'amalgame de plusieurs trésoreries, qui, chacune d'entre elles était gérée par un chef de service, avec ses propres responsabilités, ses propres méthodes de travail et ses relations avec les ordonnateurs et secrétaires de mairie locaux ne peut pas se faire sans qu'il n'y ait eu un minimum d'harmonisation des méthodes de travail.

Or, il a fallu faire vite ! Et en voilà le résultat...

Un sous-effectif chronique, qui plus est instable : on ne peut obliger des agents, quel que soit leur grade, à travailler à près de 100 km de chez eux alors qu'ils n'y ont aucune attache...

La charge de travail est énorme, et ne peut plus être absorbée par les agents qui n'en peuvent plus !

Et une nouvelle fois, une direction qui est à côté de la plaque...

Ce qui est exprimé sur le registre SST, ainsi que par les collègues présents à ce CHSCT est très fort : travail en usine, ambiance lourde et pesante, agents stressés et usés, remise en cause de la façon de travailler, travail démoralisant, pression, insatisfaction, découragement, stress...

Et quelle réponse apporte la direction à cet appel au secours : une réponse liée uniquement à la charge de travail, froide et sans complaisance...A une situation de détresse réelle, on répond méthode de travail...c'est totalement inadmissible !

Lors des deux derniers comité techniques des 28/09 et 13/10, FO avait posé la question de la médiation sociale pour le SGC de Sarrebourg, ce qui n'avait pas eu l'air de plaire au directeur...

Lors de ce CHSCT, c'est pourtant ce qu'il a proposé, avant même d'en avoir discuté avec les agents concernés. Et quelle surprise de constater que seul l'avis du chef de service a été sollicité...Et que, selon les dires de la direction, s'il n'avait pas donné son accord, rien ne se serait passé ! Est ce à dire que les agents sont écartés d'office, alors même qu'ils ne cessent d'exprimer leur mal être au travail ?

La direction, après avoir exposé la méthode de la médiation, va donc se déplacer au SGC de Sarrebourg pour expliquer aux agents comment cela fonctionne et demander leur accord.

Cependant, si cela devait se faire, cela prendrait des mois avant même que cela ne débute...

Et en attendant, que va-t-il se passer ?

Dix EDR affectés en novembre, des recrutements en tout genre (qui va les former?), de nouveaux outils numériques au 1/01/2023, censés alléger les opérations chronophages (et pourquoi alors attendre le 1/01?)...

Au 1/09/2023 arrivent les agents de la trésorerie de Phalsbourg, et le 1/09/2024, la trésorerie de Lorquin...Au vu de la situation dramatique du SGC de Sarrebourg, nous avons demandé de reporter les intégrations de Phalsbourg et Lorquin. Le directeur, certain que tous les problèmes seront réglés d'ici là, nous a opposé une fin de non-recevoir.

Il paraît que c'est dans longtemps, nous en avons déduits que cela se ferait quoi qu'il en coûte pour le SGC de Sarrebourg...

Questions diverses

* **Les coupures de chauffe-eau** : Afin de respecter les consignes de sobriété énergétique, des coupures d'eau chaude pourraient être effectuées sur les sites...

Outre le fait que ces coupures posent des problèmes liés à l'hygiène (prise de repas sur place, nettoyage des locaux, COVID), celles-ci sont interdites par le code du travail (Article R4228-7 à R4228-9).

La sobriété énergétique a ses limites : passer du tout au rien, seules les administrations savent faire !

Des années de gaspillage papier, informatiques, de non réfection des bâtiments...pour en arriver aujourd'hui à des bureaux à 19° maximum (quand ils les atteignent) et plus d'eau chaude ! Et 19° seront bientôt de l'histoire ancienne, puisque c'est 18° qui ont été évoqués.

Il semblerait cependant que certains de nos dirigeants soient prompts à faire modifier le code du travail pour coller aux préconisations....

* **Le site de Saint-Avold :**

Le parking du site est dans un état lamentable : trous importants, cailloux, grille rouillée, non électrifiée et difficilement manipulable manuellement. La signalétique est absente ou non visible, et le sens de circulation non adapté.

Le plus important : ce parking n'est pas adapté aux agents PMR. Les emplacements sont éloignés de l'entrée, et, pire, l'entrée n'a pas de rampe et est à une hauteur non conforme.

Sur ce dernier point, et malgré les discussions en groupes de travail qui avaient anticipé ce problème, le parking est resté en l'état...faute de fonds disponibles ! Mais peut-être n'est ce qu'un problème de priorisation des dépenses....

A ce jour, les fonds ont été réceptionnés par la direction, qui est maintenant dépendante des délais des entreprises.

Bonne nouvelle : la rampe d'accès devrait être installée mi-novembre...on y va doucement, mais sûrement !

* **La restauration collective dans les restaurants financiers de Metz**

Ce sujet concerne les trois directions DDFIP, DOUANE et INSEE .

FO porte ce sujet dans les diverses instances CDAS et CTL depuis le mois de juin.

En effet, dans les deux restaurants financiers de Metz, les prix des denrées alimentaires ont augmenté en moyenne de 5,5 % entre janvier et juin 2022.

Le prix payé par les rationnaires pour un repas complet (entrée-plat-dessert) s'élève en moyenne à 6 € (prix moyen d'un plat 3,24€, prix entrée ou dessert le moins cher 0,48 € et droite d'admission à 1,80 €). En réalité, le prix d'un repas complet avoisine le plus souvent 7 €.

Or, l'harmonisation tarifaire (c'est-à-dire le prix maximum à payer), qui a été fixé par le secrétariat général, est de 5,83 €.

Les agents se restaurant à Metz ont les mêmes rémunérations que les agents du reste du département, alors pourquoi payent-ils plus cher ?

Nous sommes en période de crise : les prix de l'alimentation, du carburant, et de tout ce qui fait notre quotidien flambent ! C'est pourquoi notre revendication est plus forte aujourd'hui !

Dans la mesure où les directions ne se sentent pas concernées par ce problème, où le secrétariat général ne s'intéresse aucunement aux restaurants financiers de province, FO Finances entamera une action dans les prochaines semaines afin de porter cette revendication directement auprès du ministre.

Un CHSCT lourd, pesant. Qui n'augure rien des nouvelles instances qui seront installées à partir du 1^{er} janvier prochain...

Un nouveau médecin s'est installé au cabinet médical : Nous lui souhaitons la bienvenue et la prévenons qu'elle aura malheureusement fort à faire à la DDFIP Moselle dans les mois qui viennent...

Les restructurations en tout genre ne sont pas finies, que ce soit à la DOUANE ou à la DDFIP. FO marquera encore son opposition à ces restructurations.